

24.11.2011 - 12:07 Uhr

100 ans de conventions collectives de travail (CCT) - une « success story » / Les CCT sont synonymes de protection, de progrès et de relations stables

Bern (ots) -

« La CCT est la voie royale », a déclaré aujourd'hui, à Berne, le chef du Département fédéral de l'économie, le conseiller fédéral Johann Schneider-Amman, lors de la journée organisée à l'occasion du centenaire des CCT. La Suisse a été le premier pays à ancrer de tels contrats dans la loi.

Pendant la dernière décennie, les CCT ont connu un essor fulgurant, surtout grâce aux mesures d'accompagnement destinées à protéger les salaires et les emplois. Aujourd'hui, plus de la moitié des travailleurs et travailleuses profitent d'une CCT. Ce sont 1,7 million de personnes, dont les conditions de travail sont régies par une CCT. Et ces conditions sont supérieures au minimum prévu par la loi.

« Grâce à l'inscription dans les CCT de salaires minimums, de la retraite anticipée et d'autres conquêtes, la situation des salarié(e)s de Suisse s'est nettement améliorée », a précisé Paul Rechsteiner, le président de l'Union syndicale suisse (USS). Les CCT continuent leur développement ; cela, dans la direction de la retraite anticipée, de l'égalité entre femmes et hommes, de l'adaptation des durées de travail ainsi que de la formation initiale et continue. Pour le conseiller fédéral Schneider-Amman, il est clair que « si nous soignons l'outil CCT, nous continuerons à figurer parmi les gagnants. »

Particulièrement important maintenant

« Les avantages que présente des relations employeur(e)s/employé(e)s structurées et constructives sont flagrants, surtout dans une économie ouverte et fortement dépendante de l'exportation », a encore dit Thomas Daum, le directeur de l'Union patronale suisse.

Plus de 170 personnes provenant des milieux de l'économie, des autorités et de la science ont participé à la journée « 100 ans de CCT. Les 100 ans d'un pilier du partenariat social », qui durera encore jusqu'à 17 heures. Les organisateurs en sont l'Union patronale suisse, l'USS et Travail.Suisse.

Contact:

Peter Lauener, responsable des campagnes et de la communication à l'USS : 079 650 12 34

Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse : 079 438 06 61

Martin Flügel, président de Travail.Suisse: 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100708846> abgerufen werden.